**Motion présentée par les représentant.e.s du corps enseignant**

**soutenu.e.s par la section syndicale SNES-Eiffel**

**au Conseil d’Administration du 8 avril 2021 du lycée G. Eiffel**

Cela fait maintenant un an que dure la crise sanitaire. Celle-ci a d’ores et déjà entraîné de très fortes perturbations des enseignements pendant près de trois mois l’année dernière et environ cinq mois cette année. N’en déplaise au ministre de l’Éducation nationale, l’enseignement à distance n’en est pas un et ne saurait se substituer aux véritables cours en présentiel.

Nous avions précédemment déploré vivement que les retards et les difficultés en découlant n’aient jamais été pris en considération lors de la rentrée de septembre 2020, que ce soit en matière de moyens supplémentaires, d’adaptation des épreuves ou des programmes, impactant nos progressions pédagogiques. Si quelques aménagements ont été obtenus depuis, ce fut toujours « à la dernière minute » sans que rien n’ait été programmé ni organisé.

La Dotation Horaire Globale (DHG) pour l’année 2021-2022 que nous impose le rectorat, ne prend non seulement pas davantage en compte les perturbations des enseignements depuis un an mais, pire, comprend moins d’heures allouées pour l’année prochaine – au prétexte de la disparition programmée des « heures d’accompagnement à la réforme du baccalauréat ». Cela se traduit notamment par la disparition d’un certain nombre de dédoublements ainsi que par une augmentation du nombre moyen d’élèves par groupe (en langues vivantes, notamment). Seules mesures cosmétiques, des dispositifs de cours pendant les vacances « apprenantes », hors DHG, imposant aux personnels comme aux élèves de rogner sur leurs vacances, sont proposés à grands renforts de communication ministérielle.

Alors que le gouvernement a prévu un plan de relance de près de 100 milliards d’euros afin de lutter contre les effets de la crise sanitaire, force est de constater qu’aucune somme n’a été programmée à destination de mesures pérennes et efficaces dans l’Éducation nationale. Cette absence est non seulement dommageable sur le plan des acquisitions individuelles des élèves mais se traduira également (inévitablement) par un accroissement des inégalités entre élèves. Et ce sont les élèves les plus fragiles scolairement mais aussi socialement qui en paieront (voire qui en paient déjà) le prix le plus fort, comme l’a amplement montré l’expérience du premier confinement.

En conséquence, il nous apparaît évident que le montant de la DHG proposée au CA n’est pas du tout à la hauteur des enjeux des besoins éducatifs actuels, d’autant plus que le nombre d’élèves scolarisé.e.s devrait encore augmenter à l’avenir. Nous, les représentant.e.s du corps des enseignant.e.s du lycée Gustave Eiffel de Gagny, nous opposons à cette dotation horaire **inadmissible** : elle témoigne d’un mépris des élèves et de leurs familles mais aussi d’une cécité par rapport à un nouveau creusement des inégalités. Comment peut-on encore, dans de telles conditions, parler d’« école de la confiance » et de « l’égalité des chances » ?